

La Cour d'appel de Fès lance son portail

FES (MAP) - La Cour d'appel de Fès vient de lancer son portail qui diffuse des informations juridiques et judiciaires et d'autres à caractère culturel et social, a indiqué le premier président de la Cour, M. Mhamed Berrada Ghziouel.

Le site Web, qui peut être consulté à l'adresse (www.courappelfes.ma) se veut une fenêtre juridique pour les professionnels et les citoyens, a précisé à la MAP, M. Ghziouel, à l'occasion du lancement du portail, soulignant que cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'action du ministère de la Justice visant notamment la promotion du rôle de la justice en tant qu'outil efficace, et la contribution au processus d'édification démocratique et au développement socio-économique.

Et d'ajouter que ce portail, en langue arabe, contribuera également à la modernisation de la justice nationale, la consolidation de l'Etat de droit, la moralisation et le renforcement de la transparence, ainsi qu'à l'ouverture de la justice sur son environnement.

Outre sa dimension juridique, le site Web servira au renforcement de la communication externe, à travers la généralisation des points d'information et d'orientation dans toutes les activités des autres tribunaux de la région relevant de la Cour d'appel de Fès.

Le site offre une série de rubriques concernant toute l'actualité de la Cour d'appel de Fès, dont la mise en place de certaines données relatives à certaines dispositions du Code de procédure civile ayant trait, notamment, aux affaires de la famille ainsi que certaines procédures traitant des difficultés foncières et civiles.

Le portail apporte également des informations sur certaines professions juridiques telles que le notariat et la profession de traducteurs, ainsi que sur l'Amicale Hassanienne des magistrats de Fès-Taza.

Publié le: 04/08/2006 à 11:48:08 GMT

Source : MAP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/cour-appel-fes-a37845.html>